

Objectif :

Ce cours permet aux responsables de la paie de faire tous les traitements exceptionnels sans avoir besoin de faire des opérations sur la base directement et surtout de les effectuer avec traçabilité

➤ Profil des Participants

• Les responsables de paie, pouvant autoriser explicitement d'effectuer des annulations de certains traitements sensibles : dès clôture d'une paie, retraitement d'un virement.

➤ Compétences requises

• Avoir assisté au cours Mode opératoire AGF0.
• Avoir assisté au cours Traitement de la paie AGF2

➤ Contenu du cours :

- Pour chacun de ces traitements, ce cours décrit la procédure à suivre, les cas où ces traitements peuvent être utilisés, l'impact et les erreurs à éviter
 - Traitements exceptionnels liés à la paie.
 - Traitements exceptionnels liés aux virements
 - Activation d'une paie
 - Reconstitution des cumuls
 - Travaux annuels